



RAPPORT DE LA REUNION DU 19 juillet 2017

Présents FLDE: MM Pierre Fattebene Pierre (PF), Olivier Jeitz (OJ), Claude Wagener (CW), Philippe Wesquet (PW), Mme HANCK Romy (RH)

Excusés : M. Hentges, M. Hoegener

- 1) Courrier
 - a. Fabienne Gaul
 - b. Rappel - facture Grivolux
 - c. Facture – Encyclopédie Combinaisons (pour cadre jeunes)
 - d. Reconnaissance des diplômes de Monsieur Antoni et Monsieur Sorras.
- 2) Rapports
 - a. Les rapports des deux réunions précédentes (23 mai et 27 juin 2017) ont été approuvés.
 - b. Dans le rapport du 27 juin 2017 il faudra ajouter que Tom Weidig a démissionné du comité central. Le recours de Tom Weidig auprès du Tribunal Fédéral avait été rejeté pour non-recevabilité.
- 3) Commission technique
 - a. La FLDE organisera un cours pour arbitres B en collaboration avec l'ENEPS. Olivier Jeitz s'en chargera et prendra contact avec Monsieur Roger Koenigs
 - b. Transfert Sumets
 - i. Le transfert de la Fédération de Sumets a été admis.
 - ii. Il y aura une directive interne que la FLDE sélectionnera dans le futur uniquement un joueur qui n'est pas passé par le cadre national jeunes
- 4) Commission cadre
 - a. Alberto David n'est pas disponible comme entraîneur de la FLDE pour l'Olympiade.
 - b. Tregubov sera contacté par Claude Wagener pour voir s'il est disponible.
 - c. L'entraînement des cadres B et dames est à revoir.
- 5) Admission nouveau club
 - a. Le comité central a accepté la demande d'admission du "Chess Club Stroossen" à la Fédération Luxembourgeoise des Echecs (FLDE asbl). Cette admission devra être approuvée lors de la prochaine session du Congrès de la FLDE qui aura lieu en février 2018.
 - b. Comme la période des transferts vient de terminer, la seule option de transferts est le transfert conditionné. Ceci implique que les joueurs qui souhaitent être transférés vers le nouveau club doivent obtenir l'accord de leur club actuel avant de pouvoir accomplir le transfert et pourront participer uniquement aux championnats individuels à partir de la saison 2017/2018. Malheureusement le club ne pourra participer à aucun championnat par équipes avant l'approbation par le comité et la saison suivante du congrès. Il s'en suit que le club pourra seulement participer au championnat par équipes à partir de la saison 2018/2019.
- 6) Divers
 - a. Il faudra publier des postes vacants pour :
 - i. Les cours auprès de l'Université de Luxembourg
 - ii. La formation d'entraîneur C auprès de l'ENEPS
 - b. La FLDE fera une demande auprès du COSL pour déménager dans un bureau plus spacieux dans la Maison des Sports.
 - c. Stéphane Mouthuy a démissionné de la commission jeunes

7) Prochaine session

- a. La prochaine session aura lieu en date du 5 septembre 2017 à 18h30 dans la Maison des Sports

PW 19.07.2017